

Image not found or type unknown



Droit dans le métier de carrosserie

Par **FREDMAZURIER**, le **07/04/2011** à **18:09**

Bonjour,rrnrnJ'ai une petite entreprise en carrosserie. Je désire savoir si un texte de loi existe concernant la durée de garantie après travaux, pour les réparations, redressages tôleries et peinture sur les véhicules accidentés.rnrnJe vous remercie par avance pour votre réponse.rnrnBien cordialement,